

# L'éternel maillon faible de la stratégie agricole

• Moins de 15% du chiffre d'affaires agricole pour 75% des superficies

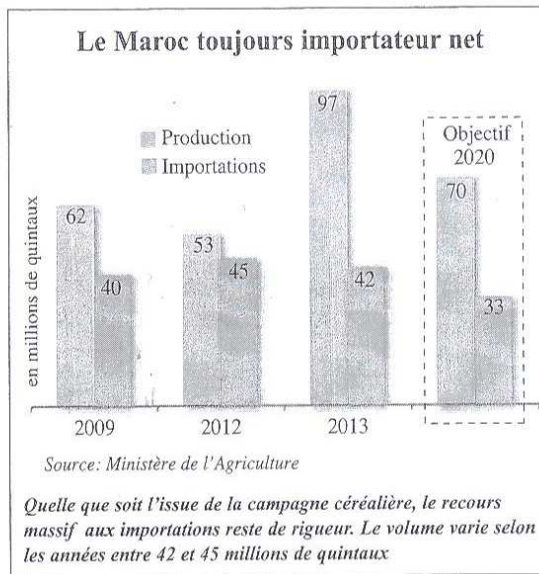
• La réforme de la filière fera l'objet d'une nouvelle étude

**D**IFFICILE la réforme de la filière céréalière. Certes des avancées ont été enregistrées à divers niveaux de l'utilisation des intrants mais cela n'a pas impacté de manière significative la qualité de la production. En particulier celle du blé tendre largement utilisé dans la boulangerie.

Du coup, la facture à l'import reste toujours orientée à la hausse. Même avec une récolte record de 97 millions de quintaux en 2012-2013, les achats

des céréales ont porté sur 42 millions de quintaux. Un volume qui s'explique par les besoins des minoteries à couper la céréale locale avec celle d'importation. Pourtant, la dernière récolte dépasse l'objectif fixé à l'horizon 2020 : 70 millions de quintaux. Or, à cette échéance, les superficies réservées aux céréales devraient baisser à 4,2 millions d'hectares contre 52 millions en 2009.

Cinq ans après le lancement du Plan Maroc Vert, la même surface reste dédiée à la céréaliculture avec pratiquement les mêmes rendements. «Un statu quo qui trouve ses origines dans la sensibilité qu'exerce la filière au double plan politique et social mais aussi, dans le déficit de synergie entre les acteurs qui la composent», explique un membre de Comader. Et le constat était manifeste lors de la journée organisée sur l'évaluation du plan Maroc Vert. (Voir notre édition du 20 mars).



Conflit d'intérêts ou manque de coordination dans une même interprofession? En tout cas, les divers acteurs semblaient se tourner le dos. Tout particulièrement entre producteurs et marchands de grains.

Au-delà, les céréales et cultures fourragères occupent en effet les trois quarts de la surface agricole utile mais n'assurent que 10 à 15% du chiffre d'affaires du secteur agricole. A l'opposé, les filières végétales à forte valeur ajoutée contribuent à hauteur de 40 à

mettre en place 7 projets bénéficiant à 6.380 petits producteurs. Dans le même contexte, des cahiers des charges visant l'augmentation des capacités de stockage des céréales et de mise à niveau des minoteries sont encore en cours d'étude. Il en est de même des textes d'application de la loi sur les interprofessions.

Une législation dont le déploiement devrait régler les problèmes de financement des associations professionnelles et l'encadrement des agriculteurs.

mettre en place 7 projets bénéficiant à 6.380 petits producteurs. Dans le même contexte, des cahiers des charges visant l'augmentation des capacités de stockage des céréales et de mise à niveau des minoteries sont encore en cours d'étude. Il en est de même des textes d'application de la loi sur les interprofessions.

Une législation dont le déploiement devrait régler les problèmes de financement des associations professionnelles et l'encadrement des agriculteurs.

## Semences sélectionnées: Céréales et betterave

**D**EPUIS le lancement de la stratégie agricole en 2009, la production des semences sélectionnées des céréales a marqué un bond de près de 70% à 1,6 million de quintaux. Cette forte progression a été accompagnée par une diversification des variétés à hauts rendements et adaptées aux structures des sols. Ceci, grâce à l'importance des aides de l'Etat qui ont atteint 696 millions de DH. Un montant qui a profité essentiellement aux céréales et dans une moindre mesure à la betterave à sucre. □

45% du chiffre d'affaires: entre 70 et 80 milliards de DH dont 13 milliards à l'export. En ce qui concerne l'emploi, la céréaliculture assure à peine entre 5 et 10% de postes permanents contre 40% pour l'élevage et autant pour les autres cultures. Inverser la donne cela veut dire lever les principales contraintes notamment celles liées à l'eau et à l'énergie. Or, sur les deux tableaux le Maroc est soit déficitaire, soit importateur net. D'où le choix du concept d'agrégation ciblant des investisseurs à forte capacité de management.

Si l'approche a bien fonctionné pour les filières d'élevage, des cultures industrielles et de l'arboriculture fruitière (olivier en particulier), elle peine à prendre

Parallèlement, l'assurance agricole multirisque devrait être étendue à 700.000 ha en 2014 contre 470.000 l'année d'avant. «Mais le projet a été, semble-t-il, retardé par les signes de sécheresse constatés au début de la campagne», ironise un professionnel. Maintenant, même le schéma arrêté initialement pour la réforme de la filière céréalière est remis en cause. Celle-ci fera l'objet d'une étude qui sera lancée cette année par le ministère de l'Agriculture. □

A. G.